

POUR UNE DEMANDE NON URGENTE...



MAIRIE DE PARIS

ASSISTANCE
PUBLIQUE HÔPITAUX
DE PARIS

NUMÉROS MÉDICAUX

- Garde médicale de Paris: 01 42 72 88 88
- Centre antipoison: 01 40 05 48 48
- SOS Médecins: 0 820 33 24 24 / 01 47 07 77 77
- Urgences Médicales de Paris: 01 53 94 94 94
- Urgences pédiatriques à domicile: 01 43 94 35 01
- SOS Psychiatrie: 01 47 07 24 24
- Urgences psychiatriques: 01 45 65 30 00
- Pharmacies de garde: téléphonez à votre commissariat.

COMMISSARIATS CENTRAUX PARISIENS (OUVERTS 7J/7, 24H/24)*

- 1^{er} arr. 01 47 03 60 00 • 2^e arr. 01 44 88 18 00 • 3^e arr. 01 42 76 13 00
- 4^e arr. 01 40 29 22 00 • 5^e arr. 01 44 41 51 00 • 6^e arr. 01 40 46 38 30
- 7^e arr. 01 44 18 69 07 • 8^e arr. 01 53 16 60 00 • 9^e arr. 01 44 83 80 80
- 10^e arr. 01 53 19 43 10 • 11^e arr. 01 53 36 25 00 • 12^e arr. 01 44 87 50 12
- 13^e arr. 01 40 79 05 05 • 14^e arr. 01 53 74 14 06 • 15^e arr. 01 53 68 81 00
- 16^e arr. 01 55 74 50 00 • 17^e arr. 01 44 90 37 17 • 18^e arr. 01 53 41 50 00
- 19^e arr. 01 55 56 58 00 • 20^e arr. 01 44 62 48 00

AIDE ET ASSISTANCE

- 08 VICTIME: 08 842 846 37
- Paris Aide aux victimes: 01 45 88 18 00 (antenne sud)
01 53 06 83 50 (antenne nord)
- Allo Enfance Maltraitée: 119
- Viols Femmes Informations: 0 800 05 95 95
- Jeunes Violence Écoute: 0 800 20 22 23
- Drogue Alcool Tabac Info Service: 0 800 23 13 13
- Sida Info Service: 0 800 84 08 00
- Cancer Info Service: 0 810 810 821
- Allo Paris Sécurité 24h/24: 01 42 76 77 77
(service d'accompagnement pour les seniors pour les opérations de change, de retrait ou de dépôt).

DÉTRESSE SOCIALE

- Samu social de Paris: 115
- Brigade d'assistance aux personnes sans abri (BAPSA): 01 55 26 53 00

DIVERS

- EDF 24h/24: 0 810 33 39 20
- GDF 24h/24: 0 810 43 31 75
- Perte ou vol de cartes de crédit: 0 892 70 57 05
- Fourrière/enlèvement de véhicule: 08 91 01 22 22
- Informations Mairie de Paris: 3975

*coordonnées des commissariats de petite couronne (92, 93 et 94):
www.prefecturedepolice.fr

SECOURS PUBLIC. Le 15 (SAMU), le 17 (police-secours) et le 18 (sapeurs-pompiers) sont des numéros de téléphone qui vous aident en cas d'urgence.

Que vous soyez victime ou témoin d'un accident, d'une agression ou d'une alerte médicale, ils répondent à vos appels de détresse 24 h/24 pour vous secourir gratuitement.

ABUSER DES NUMÉROS D'URGENCE NUIT GRAVEMENT À CEUX QUI EN ONT BESOIN.

C'est mobiliser des équipes de médecins, infirmiers, sapeurs-pompiers ou policiers pendant que des personnes en détresse attendent qu'ils puissent leur répondre, les secourir et parfois les sauver. C'est aussi un délit puni par la loi.

LE 15, LE 17 ET LE 18 NE SONT PAS DES NUMÉROS DE CONFORT OU DE RENSEIGNEMENT TÉLÉPHONIQUE.

Ces numéros gratuits du service public ne sont pas une alternative aux numéros ou services payants. Perte de clés, fermeture de la pharmacie, tapage nocturne... appelez le serrurier, la pharmacie de garde ou votre commissariat, pas les numéros d'urgence.

15, 17, 18,
n'hésitez jamais à appeler
en cas d'urgence.



**ABUSER DES NUMÉROS D'URGENCE
NUIT GRAVEMENT
À CEUX QUI EN ONT BESOIN**

Les premiers secours, c'est pas pour jouer !



15, 17, 18, CHAQUE APPEL INJUSTIFIÉ RETARDE LE SECOURS D'UNE PERSONNE EN DÉTRESSE

POURQUOI APPELER LE 17 ?

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police (violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage, etc.).



POURQUOI APPELER LE 15 ?

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale mais également pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier, etc.).



POURQUOI APPELER LE 18 ?

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir ainsi l'intervention rapide des sapeurs-pompiers (incendie, fuite de gaz, risque d'effondrement, ensevelissement, brûlure, électrocution, accident de la route, etc.).



COMMENT ÇA MARCHE ?

Votre appel sera traité par le centre police-secours qui enverra immédiatement sur place l'équipe de policiers la plus proche et la mieux adaptée à la situation. Pensez à bien décrire les agresseurs, noter les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite, etc.

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas son intervention immédiate, contactez votre commissariat de police en composant son numéro à 10 chiffres*.

En 2009, 60% des 528 000 appels traités par le « 17 police-secours » à Paris n'étaient pas des appels d'urgence, soit plus de 314 000 appels !

*voir coordonnées au verso.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le numéro d'appel du SAMU assure la coordination de la médecine pré-hospitalière.

Son centre de réception et de régulation des appels, le « Centre 15 », offre une écoute médicale permanente afin de déterminer et de déclencher dans les délais les plus brefs la réponse la plus adaptée à la nature des appels: conseil médical, ambulance privée, médecin généraliste, ambulance de réanimation (Unité Mobile Hospitalière), véhicule d'intervention rapide ou hélicoptère sanitaire pour les cas les plus graves.

En 2009, les SAMU de Paris et de la petite couronne ont reçu plus de 2 000 000 d'appels, chiffre en augmentation constante depuis 15 ans.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les appels au 18 (ou au 112, le numéro européen) aboutissent à un centre de traitement des appels qui est chargé de centraliser l'ensemble des demandes de secours de Paris et des départements de la petite couronne. Ce centre gère également les lignes directes avec les différents services publics (la police ou la RATP par exemple) et fait partir les moyens nécessaires (véhicules d'assistance et de secours à victimes, échelles, véhicules spécialisés...) en transmettant les ordres de départ aux centres de secours.

En 2009, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris* a reçu plus de 1 400 000 appels. Plus de 14 000 d'entre-eux étaient des fausses alertes.

*compétente à Paris et en petite couronne (75, 92, 93 et 94).